

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 février 2009
(convocation du 2 février 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à CAZABONNE Alain jusqu'à 10h40
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. SEUROT Bernard à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h10
M. SOUBIRAN Claude à M. PUJOL Patrick à cpter de 12h50
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12h20
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à cpter de 12 h 15
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis
M. CAZENAVE Charles à M. GAUTE Michel jusqu'à 10h10
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Yohan

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. LABISTE Bernard
Mme DELATTRE Nathalie à M. SOLARI Joël à cpter de 12h40
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
Mme DIEZ Martine à M. PEREZ Jean-Michel
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11h05
M. GUICHOUX Jacques à M. FREYGEFOND Ludovic
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12h40
M. LOTHaire Pierre à M. MOGA Alain
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. ROUVEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme WALRYCK Anne à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - Construction du tramway 2ème phase - Marché n°05 253 U -
Etude et installation des équipements basse tension pour les stations
voyageurs, dépôt et équipements et barrières des parcs relais - (SYS 203) -
Avenant n°3 - Autorisation**

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la deuxième phase du tramway, le marché de travaux de basse tension et barrières a été notifié le 30 décembre 2005 à l'entreprise FORCLUM AQUITAINE pour une durée globale de 38 mois et pour un montant total de 571 199,23 € ht. Par avenant n°1, les droits et obligations ont été transférés à la société FORCLUM AQUITAINE LIMOUSIN. Par avenant n°2, suite à diverses modifications s'éleva nt à 56 005,99 € ht le montant total du marché a été porté à 627 205,22 € ht.

Aujourd'hui, dans le cadre de l'exécution du marché, des prestations supplémentaires et adaptations apparaissent nécessaires :

- dans le cadre de la création du parc relais Brandenbourg, il a été demandé à l'entreprise une armoire électrique pour l'installation dans la loge du gardien, 3 barrières contrôle d'accès, un panneau d'affichage. Les prestations comprennent la fourniture, l'étude, l'installation, les essais et la mise en service pour un montant de 20 213,93 € ht ;
- dans le cadre de la création des parcs relais Mérignac-Arlac, Mérignac 4 chemins, et Ravezies-Le Bouscat il a été demandé à l'entreprise la réalisation, l'installation et le raccordement d'un automate permettant la gestion d'un module de comptage/décomptage sur chaque parc relais en interface avec les barrières et le panneau libre/complet. Le montant de cette réalisation est de 3 714,63 € ht ;
- les travaux du pont principal ne seront achevés qu'en janvier 2009, nécessitant un prolongement du marché pour la réalisation de l'éclairage public des ponts de 5 mois, soit jusqu'au 12 juin 2009. Cette modification de délai a un impact financier car elle mobilise des ressources humaines au sein de l'entreprise non prévues dans le marché, soit 3 000 € ht.

L'incidence financière de l'ensemble de ces modifications est de 26 928,56 € ht, portant le montant du marché de 627 205,22 € ht à 654 133,78 € ht.

Aussi, au vu de l'incidence financière de cet avenant représentant 4,71 % du montant du marché portant le total cumulé des avenants à 14,52 % du montant du marché initial et en application de l'article 8 de la loi 95-127 du 8 février 1995, modifié par l'article 5 de la loi 96 - 142 du 21 février 1996, l'avis préalable de la Commission d'Appel d'Offres a été recherché.

Réunie le 7 janvier 2009, la Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable.

Le financement de ces dépenses est à imputer au budget Annexe Transports, Chapitre 23, Compte 23800042, Programme TW20, CRB H340, Exercice 2009 et suivant.

En application des articles L2121-12 et 2121-13 du CGCT, le projet d'avenant est à la disposition des conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

En conséquence et compte tenu des éléments décrits ci-dessus, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner cet avenant et autoriser Monsieur le Président à :

- signer l'avenant n°3 au marché n°05 253 U d'un montant de 26 928,56 € ht portant ainsi le nouveau montant du marché de 627 205,22 € ht à 654 133,78 € ht.
- signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 février 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
24 FÉVRIER 2009

PUBLIÉ LE : 24 FÉVRIER 2009

M. GÉRARD CHAUSSET